

29.10.2020 – 07:50 Uhr

bonus.ch sur les primes-maladie 2021 : près d'un tiers des primes subissent une hausse de plus de 2% au lieu des 0.5% annoncés



Lausanne (ots) -

Les primes-maladie ne cessent d'augmenter. En 2021, la hausse moyenne est de 0.5%. Une hausse modérée qui ne concerne pas tout le monde, puisque les disparités sont fortes. Ainsi, près d'une prime sur trois subit une hausse de **plus de 2%**, tandis que **21.1%** font face à une augmentation de **plus de 3%**.

À l'heure où les décomptes officiels des primes-maladie 2021 parviennent aux assurés, le verdict est amer pour certains. Alors que la crise sanitaire a déjà fragilisé le budget d'une partie des ménages suisses, la hausse des primes a des conséquences d'autant plus importantes. Surtout que l'augmentation est parfois abrupte : **31.1%** des primes - l'équivalent de **68'770 primes** - subissent une hausse de **plus de 2%**. Au final, ce sont donc de nombreux assurés qui sont touchés par une augmentation conséquente.

Il est important de souligner que la hausse de 0.5% pour 2021 est une moyenne. Les écarts entre les primes peuvent être bien plus importants. Dans les extrêmes, les variations pour une même prime vont de **-34% à +28%** (par rapport à 2020) en fonction de la région, de l'âge ou encore du modèle d'assurance.

Pour permettre aux assurés de se rendre compte de manière concrète de l'impact de cette hausse et des **économies** qu'il est possible de réaliser en changeant de caisse-maladie, bonus.ch a calculé les coûts pour une famille type de 5 personnes dans 3 cantons différents : Vaud, Genève et Valais.

Pour le canton de **Vaud**, le total annuel des primes s'élève à CHF 21'460.- en 2021, contre CHF 21'006.- en 2020. Un montant conséquent sur le budget d'une famille. En changeant de caisse-maladie et de modèle, il est intéressant de voir qu'il est possible d'économiser **CHF 7'493.-** sur une année, soit **35%** du budget initial !

À **Genève**, cette famille type peut économiser **CHF 7'573.-** sur son budget annuel de 23'083.-, alors même que leurs primes pour 2021 étaient en baisse. Rien qu'en changeant d'assurance et de modèle, elle peut ainsi réduire d'un tiers ses charges d'assurance maladie.

En **Valais**, où la hausse moyenne est de 1.6%, le potentiel d'économies est également conséquent. Dans notre exemple, cette famille type a subi une augmentation moyenne de près de 4.7% auprès de son assureur. En changeant de caisse-maladie et de modèle, elle peut économiser **CHF 5'409.-** sur ses charges annuelles de CHF 16'854.-, ce qui représente **32.1%** de son budget initial.

Optimiser sa **franchise** permet également de réduire considérablement le montant de sa prime. Ainsi, dans les trois cantons romands mentionnés ci-dessus, la mère de famille peut économiser **CHF 1'540.-** simplement en passant d'une franchise de CHF 300.- à CHF 2'500.-.

En résumé, voici les principales **astuces pour économiser** sur son assurance maladie :

- Changer d'assureur
- Changer de modèle
- Changer de franchise
- Les subsides

- Les modes de paiement préférentiels
- La suspension de son assurance pendant son service militaire
- L'optimisation de ses assurances complémentaires
- Suppression de l'assurance accident en cas de couverture par son employeur

Avec la réception des décomptes de primes, les personnes assurées en Suisse ne doivent pas manquer l'opportunité d'analyser leur situation et d'optimiser la charge que représentent les primes-maladie sur leur budget.

Accès au rapport :

<https://www.bonus.ch/Pdf/2020/Primes-maladie.pdf>

Accès au comparatif des primes-maladie :

<https://www.bonus.ch/zr7HEGV.aspx>

Contact:

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20B
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Medieninhalte



*Primes-maladie 2021 / Texte complémentaire par ots et sur
www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image est pour des buts
redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/bonus.ch S.A."*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100858576> abgerufen werden.